Commune de ROQUEFIXADE

COMMUNE DE ROQUEFIXADE

Séance du 09 avril 2022

Membres en exercice : 10

Présents : 7

Votants: 6

Pour: 6
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de la convocation: 01/04/2022

L'an deux mille vingt-deux et le neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée,s'est réunie sous la présidence de

Présents : Michel SABATIER, Nicolas CONNORD, Amandine RAUZY, Jean-Barthélémy MARIS, Paul PERILHOU, Jacques RIVIÈRE, Eveline AUTHIÉ

Représentés:

Excusés: Dominique DUMONS

Absents: Marc VALLVE

Secrétaire de séance:

Objet: Vote du compte administratif - log_sociaux
Délibération n°: DE_2022_020

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Michel SABATIER,

délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Nicolas CONNORD après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés						
Opérations exercice	11 401.68	12 167.17	6 188.15	16 660.13	17 589.83	28 827.30
Total	11 401.68	12 167.17	6 188.15	16 660.13	17 589.83	28 827.30
Résultat de clôture		765.49		10 471.98		11 237.47
Restes à réaliser						
Total cumulé		765.49		10 471.98		11 237.47
Résultat définitif		765.49		10 471.98		11 237.47

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnait la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

RF
Pamiers

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 15/04/2022
009-210902490-20220409-DE_2022_020-DE

Fait et délibéré à ROQUEFIXADE, les jour, mois et an que dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Le Maire, Michel SABATIER

Le Maire
Michel SAB[illegible]

MAIRIE DE ROQUEFIXADE
09300 (Ariège)

RF
Pamiers

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 15/04/2022
009-210902490-20220409-DE_2022_020-DE